

Fiches Produits N° 6

Mise à jour septembre 1998

Observatoire du Changement

*Centre de coopération internationale
en recherche agronomique pour le développement*

La production mondiale

La banane "dessert" est le troisième fruit mondial de par son volume de production, derrière le groupe des agrumes et les raisins. Plus de 100 pays sont producteurs de bananes. En 1997, la production s'élève à 59 Mt en augmentation de près d'un million sur 1996. L'Inde (9,3 Mt), le Brésil (5,8 Mt) et l'Equateur (5,7 Mt) sont les trois premiers producteurs mondiaux. Seul l'Equateur est présent de manière significative sur le marché international, dont il est d'ailleurs le leader.

La part de la production consommée est importante. La production augmente en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique. Elle reste stable ou décroît légèrement en Amérique Centrale et en Océanie.

A la fin des années 1980 et au début des années 1990 les principaux pays exportateurs ont considérablement augmenté les surfaces plantées, anticipant une forte augmentation de la demande sur le marché de l'Union Européenne du fait de l'ouverture interne des frontières (en 1993) et de l'émergence de nouveaux marchés en Europe centrale et de l'Est. Cette augmentation des surfaces chez les trois principaux exportateurs s'élève au tiers des surfaces actuellement consacrées au marché international. Ces nouvelles plantations utilisent essentiellement les variétés Cavendish (Poyo, Grande Naine...).

La principale difficulté actuellement rencontrée pour la production est l'augmentation de la pression parasitaire, particulièrement l'extension de la cercosporiose noire (*Sigatoka negra*), qui entraîne l'application de nombreux traitements, faisant de la monoculture bananière une culture très polluante.

Echanges internationaux

Avec 14 Mt, les bananes sont les fruits les plus échangés sur le marché international, après les agrumes. Le continent américain au sens large (sud et nord) fournit 75% de l'offre mondiale. Le quart restant est assuré à égalité par l'Europe (zones ultra périphériques et réexportations) et l'Asie (Philippines).

A l'importation, le marché nord-américain et l'Union européenne se disputent la place de premier marché mondial. Viennent ensuite le Japon et les pays d'Europe de l'Est.

Depuis 1993, le marché international vit à l'heure de l'OCM banane. L'Organisation commune des marchés de la banane mise en place par l'Union européenne afin d'approvisionner au mieux son marché de 360 millions d'habitants a été remise en cause par l'OMC sous la pression très forte et insistante des Etats-Unis et de certains pays latino-américains. Sommés de mettre en conformité leur organisation commune, les quinze se sont mis d'accord à la fin juin 1998 sur une réforme de leur système d'approvisionnement dont voici les premiers éléments. Ils restent encore à être confirmés dans la réglementation européenne.

Les décisions

Le contingent tarifaire (dollar + quelques volumes d'origine ACP) est fixé à 2,553 Mt (2,2 et 0,353 Mt). Ce contingent est taxé à 75 Ecus/tonne (0,50 F/kg) pour les bananes dollar et 0 Ecus/t pour les bananes des pays ACP. En définitive, le Conseil européen a entériné un niveau de contingent utilisé depuis 1995.

Le quota des 12 ACP traditionnels (Côte d'Ivoire, Cameroun, Somalie, Cap-Vert, Madagascar, St Lucie, Jamaïque, St Vincent, Belize, Grenade, Surinam, Dominique) est globalisé à hauteur de 857 700 t (droits de douanes : 0) en lieu et place de la répartition stricte par Etats.

La recette forfaitaire de référence (coût de production bananes communautaires) est réévaluée de 8% en deux temps : (1) + 29,6 Ecus/t en 1998 et, (2) + 17,8 à partir de 1999. La recette passe de 592,9 Ecus/t (3,92 F/kg) à 640,3 Ecus/t (4,23 F/kg). S'il se pose un problème de commercialisation suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle OCM, la Commission est prête à étudier une revalorisation de la recette forfaitaire.

La production communautaire bénéficie toujours d'un volume globalisé aidé de 854 000 t sans droit de douane. Au-delà de cette quantité, l'accès au marché est libre mais les bananes expédiées ne bénéficient plus de l'aide compensatoire à la perte de recette.

La répartition par origine des 2,553 Mt (dollar et ACP non traditionnels) selon un historique d'importation serait (chiffres indicatifs) la suivante : (1) 88,23% à l'Equateur, Costa Rica, Colombie, Panama (Pays ayant un intérêt substantiel dans la fourniture de bananes) et, (2) 11,77% les autres (Honduras, Nicaragua, Venezuela, République Dominicaine, Ghana, etc.).

La répartition du 2,553 Mt se fera du côté européen via la délivrance de certificats ou de licences d'importation aux importateurs ayant utilisés les anciens certificats pour importer réellement de la banane \$. Les sociétés (importateur, groupements de producteurs, etc.) qui ont revendu leurs certificats sont exclus du marché et perdent de ce fait à la fois l'accès aux bananes dollar et/ou le revenu tiré de la revente des certificats.

En marge de la réforme, une reconduction-renouvellement de l'aide technique et financière aux ACP (traditionnels ou non ?) est actuellement à l'étude. Dotée de 370 millions d'Ecus (2,45 milliards de francs), elle a pour but d'améliorer la compétitivité des filières bananes des Etats ACP. Le mode de distribution entre ACP est pour l'instant en discussion.

Le calendrier

Le texte définitif du compromis est actuellement étudié par les services juridiques européens. Il sera formellement adopté, fin juillet, durant un Conseil des ministres. Reste la mise en oeuvre de l'accord. Les modalités d'application seraient disponibles en octobre/novembre. La Commission doit maintenant négocier la répartition des volumes avec l'Equateur, Costa Rica, Colombie et Panama. Elle doit aussi préciser un très grand nombre de points restés en suspend : compensation cyclone, gestion des contingents, règles précises pour la détermination des droits des importateurs, règles d'augmentation du contingent, etc.

La nouvelle OCM doit entrer en vigueur le 1er janvier 1999 et cela pour une période au moins égale à 6 ans (31 décembre 2004).

Les effets sur les types d'origine

ACP : on peut considérer que les ACP les plus compétitifs (Côte d'Ivoire, Cameroun voire même Belize) sont en position très favorable. Ils peuvent, du fait de la globalisation, dépasser leurs quotas actuels. Une réserve d'au moins 200 000 t (chiffres 1997) est disponible.

Les ACP les moins compétitifs, et notamment les ACP Caraïbes, sont dans une position plus délicate. Ils n'ont plus la garantie d'accès au marché du fait de la suppression du principe de jumelage entre origines dollar et communautaires/ACP. Désormais, le prix d'entrée sur le marché européen est le seul juge de paix.

Les ACP non traditionnels et, en premier lieu la République Dominicaine et le Ghana, se retrouvent dans le groupe des autres pays tiers et perdent du même coup leur accès privilégié et garanti.

Communautaires

Les origines communautaires sont dans la même position que les producteurs ACP. Les plus compétitifs des producteurs trouveront un marché. Les moins compétitifs devront baisser leur prix de vente. L'aide compensatoire est là pour garantir leur revenu. Pourtant, toute la profession française se pose actuellement le problème du devenir des producteurs les plus faibles.

Dollar

Les quatre "grands" dollar (Equateur, Panama, Costa Rica, et Colombie) peuvent être satisfaits. Au minimum, leurs parts de marché sont sécurisées et même renforcées. Toutefois, dans la bataille, le Costa Rica et surtout la Colombie perdent le bénéfice des certificats d'exportations mis en place avec la bénédiction de l'UE suite à d'anciens accords (Uruguay Round). Ce "droit à exporter" était valorisé auprès des importateurs européens contraints de s'approvisionner en partie auprès de ces pays.

Les effets sur les types d'opérateurs

Les effets sont dévastateurs pour certains groupements de producteurs et pour certains opérateurs (mûrisseurs exclus du jeu européen). La perte du revenu tiré des certificats d'importation (catégorie B) est durement ressentie. Certains groupements de producteurs européens s'en sortent mieux du fait de leur implication dans la filière au stade importation.

Les prix mondiaux

Excepté à la fin de l'année 1997, les cours sur le marché européen, se sont bien tenus depuis la mi-1997. Sur le marché français, le cours moyen stade importation (banane verte) oscille depuis le début de l'année 1998 entre 4,5 et 5,5 F/kg.

STATISTIQUES MONDIALES DE LA BANANE

Production mondiale (source : FAO, 1998) en milliers de tonnes

	1989/91	1996	1997
	Moyenne		
Monde	37 087	58 022	59 054
Asie	14 482	25 662	26 224
Amérique Nord&Centre	7 037	8 969	8 821
Amérique Sud	9 033	15 109	15 466
Afrique	4 962	6 945	7 180
Océanie	1 083	921	921
Europe	490	416	442

Exportations mondiales (source : FAO, 1997) en milliers de tonnes

	1989/91	1995	1996
	Moyenne		
Monde	7 002	13 407	14 008
Amérique Nord&Centre	3 494	5 073	5 045
Amérique Sud	2 133	5 133	5 441
Asie	693	1 409	1 494
Afrique	305	395	394
Europe	42	1396	1 633
Océanie	4	1	1

Consommation par habitant

en kg	1984/86	1994	1995
	Moyenne		
Monde	nd	9.3	10.1
Asie	nd	6.1	7.6
Amérique Nord&Centre	nd	16.5	16.6
Amérique Sud	nd	33.8	34.1
Afrique	nd	9.0	8.8
Océanie	nd	59.7	35.1
Europe	nd	9.1	9.6

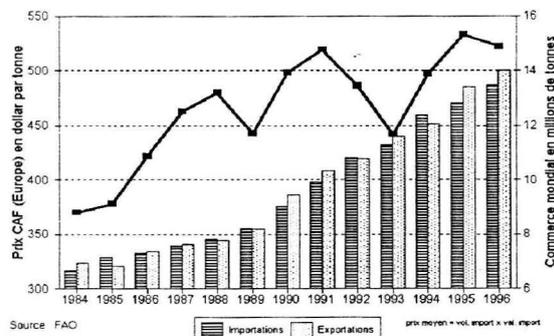
Prix d'importation

en US\$ courants/tonne (source : FAO)							
1979/81	1991	1992	1993	1994	1995	1996	
Moyenne							
313	519	486	442	497	533	522	

Importations mondiales (source : FAO, 1997) en milliers de tonnes

	1989/91	1995	1996
	Moyenne		
Monde	6 848	12 822	13 465
Europe	2 689	6 312	6 480
Asie	1 096	1 792	2 074
Amérique Nord&Centre	1 096	4 088	4 211
Amérique Sud	269	449	498
Océanie	37	72	109
Afrique	60	109	93

Evolution du commerce de la banane et du prix CAF* rendu port destination



Evolution de la production et de la consommation mondiale de banane

